

Bien des gens, surtout, en Europe, voient le Canada comme un pays uniquement atlantique. C'est inexact. Nous avons des liens avec l'Europe et nous sommes orientés vers l'Atlantique et l'Europe, mais nous sommes aussi une nation du Pacifique. Nous avons aussi un vaste territoire et, cependant, notre population est éparpillée. Aussi je pense que si nous voulons tirer le meilleur parti de nos ressources pour assurer notre défense et notre sécurité, notre rôle doit être spécialisé. Ce rôle spécialisé peut comporter le stationnement de forces armées au Canada, conçues de façon à pouvoir être utilisées à des fins nationales, aux fins des Nations Unies pour le maintien de la paix et aux fins de l'OTAN, mais stationnées au Canada et mises à la disposition de l'OTAN seulement dans les cas d'urgence.

Au cours de ce débat, certains des députés ont soutenu que le retrait d'Europe de nos forces correspondait à l'abandon de notre rôle militaire au complet. Plusieurs députés conservateurs l'ont dit cet après-midi. Ou bien ils n'ont pas lu la motion, ou bien ils n'ont pas écouté les interventions. Personne de notre côté n'a suggéré que nous ne devrions mettre aucune de nos troupes à la disposition de l'OTAN. Bon nombre d'États qui sont membres de l'OTAN n'ont pas de troupes le long de la frontière est-ouest de l'Allemagne; ces États ont cependant pris des engagements d'ordre militaire envers l'OTAN. Il n'est pas dit dans le traité de l'Atlantique Nord que les États membres doivent maintenir des troupes en Europe. Il y est dit que, si l'un des pays signataires est attaqué, d'autres États membres doivent lui venir en aide, les uns et les autres étant assujettis à la charte de l'ONU. Comme l'a signalé le premier ministre, bon nombre d'États, qui sont membres de l'OTAN, maintiennent, à l'intérieur de leurs propres frontières, des troupes qui y jouent un rôle de défense du pays tout en étant destinées à l'OTAN. Lorsque nous sommes devenus membres de l'OTAN, nous n'avions pas de troupes en Europe. Nos troupes n'y sont arrivées qu'au moment de la guerre de Corée.

Contre la thèse du maintien des troupes au Canada plutôt qu'en Europe, on invoque, entre autres choses, la réapparition du militarisme allemand. On a donné à entendre que, pour combler le vide laissé par le départ de nos troupes, il faudrait faire appel à l'armée allemande. Lorsque je suis allé en Europe avec le comité, nous avons rencontré de nombreux hommes politiques, journalistes éminents et militaires allemands. Les sentiments démocratiques des Allemands, je dois l'avouer, m'ont beaucoup impressionné. Personnellement, je ne crois pas que la majorité du

peuple allemand ait aujourd'hui la moindre sympathie pour le militarisme ou le nationalisme.

J'ai l'impression qu'ils penchent de l'autre côté. Si nous voulons qu'ils demeurent nos alliés, notre attitude à leur égard ne doit pas être équivoque, au contraire, nous devrions leur faire confiance et leur permettre de jouer au sein de l'Alliance un rôle proportionné à leur étendue et ainsi de suite. Je ne prétends pas qu'ils doivent avoir des armes nucléaires, pas plus qu'aucun autre pays de l'Alliance, mais ce serait se leurrer, à mon avis, que de prétendre que nous ne devrions pas rappeler nos forces d'Europe parce que cela pourrait encourager le militarisme allemand.

Deuxièmement, selon une autre thèse, si nous retirons effectivement nos troupes d'Europe, nous ne nous acquitterions pas de notre tâche. Là encore, on oublie qu'en retirant nos troupes d'Europe, nous en affecterons toujours au service de l'OTAN, mais elles seront stationnées au Canada. Nous ferions alors comme d'autres pays de l'OTAN, que personne n'accuse de ne pas verser sa quote-part ou de ne pas s'acquitter de la tâche qui lui est dévolue. Je signale donc que lorsque des gens exposent des thèses de ce genre, ils ne se rendent pas compte qu'en définitive le Canada est un pays membre de l'OTAN et que le territoire canadien est un territoire de l'OTAN. En gardant nos troupes au Canada et en les affectant aux opérations d'urgence, nous apporterions notre contribution à l'OTAN et nous verserions notre quote-part. En fait, je pense que depuis quelques années, nos contributions à l'OTAN sont trop élevées.

J'aimerais vous parler pendant quelques instants de certains arguments soulevés par d'autres députés. J'ai été très déçu du discours du chef de l'opposition. Il a parlé pendant quelque 40 minutes et il a passé tout ce temps à dénigrer le discours du premier ministre. Il n'a proposé aucune solution de rechange.

M. Brewin: Le député me permettrait-il une question?

M. Allmand: Je crains que non. Je n'ai que 15 minutes et le temps passe vite. Si j'en ai le temps à la fin, je serai heureux de répondre à une question. Même l'amendement du chef de l'opposition est exprimé en termes négatifs. Par contre je vois d'un très bon œil l'amendement du député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), bien que je n'aie guère prisé son discours, empreint de l'esprit de parti habituel et rempli de clichés démagogiques et autres. Il a aussi attaqué le premier ministre, mais du moins il a proposé une politique de rechange.